

FLASH SANITAIRE

Communiqué du réseau FREDON - FDGDON Pays de la Loire

N°21 octobre 2016

EDITO

Promenons-nous dans les bois...

Où ailleurs, bien entendu, car la saison automnale nous donne le goût de la balade, de la cueillette des champignons, de la chasse ou tout simplement du running oxygénant. Les feuilles se rehaussent de mille couleurs chatoyantes, comme si elles voulaient nous laisser un souvenir avant de nourrir le sol pour renaître à la belle saison. Comment résister à cette beauté de la nature...

Pendant que le loup n'y est pas...

Mais il est d'autres présences qui ne sont pas toujours appréciées et qui se manifestent en ce moment même, jusqu'en janvier le plus souvent quand le climat est normal. Nous voulons parler des chenilles processionnaires du pin.

Chaque année, elles nous reviennent, se parent de leurs plus beaux atours, mais nous cachent ce qu'elles ont de plus irritables en elles, leurs poils microscopiques urticants. C'est plus fort qu'elles ! Et à chaque fois, il nous faut déjouer leur piège....

Pourquoi pas alors les prendre à leur propre piège et les piéger nous-mêmes...

Car, finalement, tel est pris qui croyait prendre. Sans en faire une montagne, il nous faut bien nous défendre afin de cohabiter avec cette composante de Dame nature. Nous n'avons pas envie de subir démangeaisons, allergies, asthme ou crises en « -isme » tout l'automne. Observons, piégeons, taillons, aménageons, bref réagissons !

Dans ce numéro

- La mésange et la chenille : une approche culinaire
- Niveau d'infestation de la processionnaire du pin en Pays de la Loire
- Une expérience probante de gestion intégrée des populations de processionnaire du pin
- Comment se protéger de ce lépidoptère indésirable
- Le pâturage par les chèvres : un moyen de lutte contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise
- Rappel colloque RAE



FREDON Pays de la Loire
9, avenue du Bois l'Abbé
– CS 30045 –
49071 BEAUCOUZE cedex

Mail : accueil@fredonpdl.fr
Site internet
www.fredonpdl.fr

La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014.



La mésange et la chenille : une approche culinaire

La nature est bien faite. Il faut savoir l'observer, la respecter et s'en inspirer. Il en va ainsi des mésanges (*Parus* spp.) et des chenilles. Ces oiseaux sont connus comme prédateurs de chenilles processionnaires du pin depuis très longtemps. Leur prédation porte principalement sur les stades L4 et L5 de la chenille. Un nid est vidé en quelques jours, devenant un met de choix pour la mésange.

Ce constat et celui d'une société demandant la réduction des traitements, même biologiques, ont conduit l'Unité Expérimentale entomologie et forêt méditerranéenne de l'INRA d'Avignon à rechercher des solutions alternatives. Parmi celles-ci, l'une a consisté à favoriser la prédation des chenilles par la mésange.

Plus de mille nichoirs ont été installés de 2006 à 2009, sur près de 82 hectares, dans quatre sites naturels (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-Maritimes). Un suivi des dynamiques des mésanges et de la processionnaire du pin a été réalisé de 2006 à 2016 compris. Un point important à signaler : chaque automne les nichoirs étaient vidés et nettoyés pour faciliter la nidification.



Les résultats montrent une relation positive entre la densité de nichoirs et le nombre de couvées de mésanges. Dans chacun des sites, la dynamique de la processionnaire du pin est maintenue à un niveau tolérable et significativement inférieur au témoin. L'effet prédation par la mésange, favorisé par la pose de nichoirs, semble atteindre l'objectif recherché de régulation biologique du ravageur. Mais là où le risque de santé publique est important, il reste nécessaire de privilégier la combinaison de plusieurs stratégies de lutte.

Source : Martin *et al.*, 2016. Des nichoirs à mésange contre la processionnaire du pin. *Phytoma-La santé des végétaux*, n°697 : 20-25.

Niveau d'infestation de la processionnaire du pin en Pays de la Loire

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En 2016, les captures de papillons ont été en nette baisse dans nos réseaux de piégeage par rapport aux années précédentes (Cf. BSV Zones non agricoles n°12 du 13 octobre 2016 en allant par exemple sur le site internet www.fredonpdl.fr). Les deux pics de vol enregistrés en 2016 n'ont pas dépassé une moyenne de 10 captures par piège alors qu'en 2015, le premier pic de vol s'établissait à une moyenne de 20 captures par piège et le second à environ 15 captures.

ATTENTION : en Vendée, il y a eu un pic de vol plus important dans le secteur de Talmont Saint Hilaire vers le 15 Août : un suivi particulier doit être entrepris sur ce secteur.

Les observations d'octobre semblent indiquer une infestation contenue, en lien avec ce qui vient d'être dit précédemment. Une majorité des chenilles sont au stade L3 en Vendée et en Loire-Atlantique. Il peut y avoir encore des stades L2. Les nids sont encore représentatifs d'un début de saison, les cocons ne sont pas encore francs signale la FDGDON 44. Alors qu'en novembre 2015, de nombreuses processions étaient observées.

Il faut dire que l'année climatique fut particulière : les vols se sont décalés de deux semaines (printemps froid et humide). Les chaleurs de l'été ont permis un rattrapage du retard de cycle biologique. Mais les premiers froids de l'automne ont ralenti la croissance larvaire, entraînant une stagnation. Il a même été constaté des mortalités de chenilles au stade L1 jusqu'à la mi-septembre en Loire-Atlantique.

Actuellement, les dégâts sont rares de manière générale mais il faut rester prudent.

Notons toutefois que des processions (stade L4) ont déjà été signalées en Loire-Atlantique fin septembre sur une commune du littoral. Cela ne semble pas être une généralisation, aucune observation de ce genre n'ayant été effectuée sur le littoral vendéen, zones habituellement les plus précoces pour le cycle de la processionnaire du pin dans notre région. Et aucun signalement ne nous a été remonté à ce jour dans les autres départements.



Cela pourrait être une procession dite de « chaleur », comme cela a déjà été observé en 2011 sur une commune d'Eure et Loire, limitrophe des Yvelines. Avec la chaleur, les chenilles descendent des arbres et n'arrivent pas toujours à retrouver leur chemin vu la quantité de chenilles (saturation du milieu en phéromone de trace ?).

(Communication personnelle FDGDON 44 / Jérôme Rousselet URZF, INRA Val de Loire Orléans)

Avec le froid précoce, les chenilles vont se consacrer au tissage des nids d'hiver, ce qui devrait rendre plus visible la situation globale.

Une expérience probante de gestion intégrée des populations de processionnaire du pin à la Baule

En Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique est très concerné par la problématique de la Processionnaire du pin, plus particulièrement

sur son littoral. La lutte collective par voie chimique a longtemps été le principal moyen de lutte contre l'insecte. La lutte biologique a pris le relais depuis quelques années. Si elle permet des résultats, elle reste un moyen curatif qu'il faut répéter chaque année. C'est alors coûteux pour les collectivités et les particuliers.

Une expérimentation inédite dans notre région

En 2013, la FDGDON 44 s'est alors engagée dans une expérimentation de gestion intégrée basée sur un protocole recommandé par l'équipe de Jean-Claude Martin de l'INRA d'Avignon.



La commune de la Baule a accepté de recevoir l'expérience sur l'espace vert des Statiges, en pleine zone urbanisée. Cela représente une superficie de 3 600 m² implantée de diverses essences de pin.

La stratégie de gestion intégrée a été construite uniquement autour de quatre méthodes alternatives : le piégeage des papillons, l'échenillage mécanique, l'éco-piège et l'installation de nichoirs à mésange.

90 cocons de processionnaire du pin avaient été comptabilisés à l'automne 2013. Ils étaient au nombre de 87 en 2014, 46 en 2015. L'observation vient de se terminer pour l'automne 2016 : un seul nid a été repéré et aucun pré-nid. Les résultats sont jugés excellents par l'équipe de la FDGDON 44. L'expérience a d'ores et déjà été reproduite sur d'autres communes du littoral.



Comment se protéger de ce lépidoptère indésirable ?

Comme le démontre l'expérience de la Baule, la gestion intégrée d'une population de processionnaires du pin permet d'espérer un résultat significatif dans le temps.

Les moyens de lutte existants

✍ Pendant la période de vols, un piégeage des papillons à l'aide de phéromones de synthèse crée un leurre et attirent les papillons mâles. Cela limite les fécondations, donc les pontes puis les nids.

✍ Si vous n'avez pas de mésanges sur votre secteur, installez un nichoir à mésange sur votre propriété. Ce bel oiseau insectivore consomme jusqu'à 40 chenilles par jour qu'il prélève dans le nid de soie.

✍ En cette saison, vous pouvez pratiquer l'échenillage mécanique quand les arbres ne sont pas trop grands, si les nids sont peu nombreux et faciles d'accès. Les nids coupés et les chenilles seront incinérés (sous réserve d'autorisation de brûlage).

✍ Dès maintenant, vous pouvez poser les éco-pièges afin de capturer les premières processions qui se manifesteraient en zone littorale comme nous avons pu le constater l'année dernière.

Une collerette réglable, fixée autour du tronc, et un tube de descente, dirigent les chenilles vers un sac collecteur rempli de terre, qui sera ensuite détruit et remplacé par un sac neuf.

✍ Si vous ne pouvez pas intervenir vous-même parce qu'il y a trop d'arbres et qu'ils sont de grande taille, alors vous pouvez faire intervenir des professionnels pour un traitement au *Bacillus thuringiensis*, dès que possible.

✍ L'automne est également la saison des plantations. Cela peut être l'occasion de supprimer un pin trop régulièrement attaqué. Si vous créez ou refaites votre espace vert, évitez de remettre du pin, les essences étant toutes attaquées, avec une préférence pour le Pin noir d'Autriche et une moindre attirance pour le Cèdre. Mélangez les essences en introduisant entre autres du bouleau et ne plantez pas un pin isolé en bordure de propriété, encore moins près d'un lampadaire en ville car le papillon de la processionnaire du pin est attiré par la lumière.



Bien se protéger

Attention : à partir du stade larvaire L3, les chenilles sont urticantes. Il faut alors se protéger lors de l'enlèvement de nids ou du ramassage de chenilles en procession, en portant des gants, un vêtement étanche, un couvre-tête et des lunettes de protection.



En cas de contact avec des chenilles ou des nids...

- ✍ Consulter votre médecin traitant.
- ✍ Consulter votre vétérinaire pour votre animal de compagnie.

Le pâturage par les chèvres : un moyen de lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise ?

Des régions de France sont très infestées par l'Ambroisie à feuilles d'armoise, en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes. Des expérimentations sur des méthodes de lutte sont initiées et nous en faisons régulièrement l'écho. Voici un aperçu de celles menées sur le pâturage de l'ambroisie par des chèvres en milieu agricole :



© R. Derouineau—ARS Pays de Loire

« L'utilisation des moutons pour lutter contre l'ambroisie, particulièrement en bord de rivière mais aussi en milieu agricole pendant la période d'interculture, est régulièrement évoquée.

Qu'en est-il des chèvres ? Des essais ont été mis en place ces dernières années, avec des résultats assez encourageants.

Par exemple, la chambre d'agriculture de la Drôme a montré qu'une pression élevée de pâturage par des chèvres dans des chaumes de céréales pouvait détruire 10 à 50 % des plantes, mais également réduire la taille des inflorescences et donc limiter les quantités de pollen produites. L'ambroisie, de par son taux de sucre élevé, est très appétente pour les chèvres jusqu'à la floraison soit jusqu'à mi-juillet environ ; après ce stade les animaux refusent de la consommer. Elle est de qualité nutritionnelle moyenne mais de bonne digestibilité.

Les chèvres ont la caractéristique de ne pas arracher les plantes comme le font les moutons. Leur action, qui s'apparente donc à celle d'une fauche régulière, évite de laisser le sol nu et permet donc de conserver une végétation pouvant concurrencer l'ambroisie. Cela ne permet toutefois pas de venir à bout de la plante, qui a une forte capacité à repousser. »



Photo : <http://www.marseille-images.com/cent-onze-villages-marseillais/article/sainte-marthe-sinon-rien>

Source : La lettre de l'observatoire des ambrosies—N°40—Octobre 2016

RAPPEL—RAPPEL—RAPPEL

Le réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire organise un colloque national sur les rongeurs aquatiques le 16 novembre prochain à Fontenay-le-Comte en Vendée.

Devant la recrudescence des populations de ragondins et rats musqués, malgré les opérations de lutte mises en œuvre, les gestionnaires de milieux humides, en particulier le Pnr du Marais Poitevin, ont souhaité mobiliser tous les acteurs concernés afin de débattre des difficultés rencontrées et d'envisager les moyens réglementaires, financiers et techniques à mobiliser pour améliorer les stratégies de lutte actuelles et développer de nouvelles approches de la gestion de telles espèces exotiques envahissantes.



En savoir plus, s'inscrire : www.colloque-rae.fr

Vos contacts départementaux :

FDGDON 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard
fdgdon44@wanadoo.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48

Contact : Dany Chauviré
fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel
techniciens@fdgdon53.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabrice Perrotin
accueil@fdgdon72.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Johan Bornier
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

Rédaction : FREDON Pays de la Loire — 02 41 48 75 70
Direction générale — Service communication

